

# REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUIRA  
DAIRA DE BOUIRA  
COMMUNE DE BOUIRA

## AVIS d'ADJUDICATION POUR LA LOCATION DU MARCHE COUVERT (R+1 + SOUS SOL) SIS RUE RECHAK ALI POUR ABRITER CENTRE COMMERCIAL MULTI ACTIVITES EN DETAIL

Le Président de L'Assemblée Populaire Communale de BOUIRA informe le public qu'une adjudication aux enchères publique aura lieu le 15<sup>ème</sup> jours qui suit la date de la première parution du présent avis sur les journaux nationaux à la commune de Bouira à 14 heure pour la location du : MARCHE COUVERT (R+1 + SOUS SOL) SIS RUE RECHAK ALI SIS RUE RECHAK ALI POUR ABRITER CENTRE COMMERCIAL MULTI ACTIVITES EN DETAIL Pour une durée de 03 ans

Avec la mise a prix annuelle **de 6.925.603.00 DA**

Les personnes intéressées par le présent avis doivent se rapprocher auprès de la commune de BOUIRA (Direction de l'administration et des finances - service du Patrimoine Communal) pour retirer le cahier des charges contre paiement de **10.000.00 DA** auprès du trésorier communal de Bouira.

Dossier a fournir :

- 1/ Une Demande d'admission légalisée.
- 2/ Quittance paiement cahier des charges pour le montant de **10.000.00 DA**.
- 3/ cheque de banque libelle obligatoirement au nom du trésorier communale de Bouira pour un montant égal à 3/12 de la mise à prix d'un montant de **1.731.401.00 DA** au nom du trésorier communale de la commune de Bouira.
- 4/ Photocopie de la CNI ou permis de conduire.
- 5/ Extrait du casier judiciaire n° 03 de moins de trois (03) mois pour l'adjudicataire ou son cautionnaire.
- 6/ Extrait d'acte de naissance.
- 7/ résidence.
- 8/ Procuration délivrée par un notaire pour le représentant d'un adjudicataire qui ne peut pas assister à l'adjudication.
- 9/ Extrait de rôle apuré pour le soumissionnaire daté de moins de 03 mois.
- 10/ Copie de la carte d'identifiant fiscale (NIF)
- 11/ Un Engagement d'une caution solvable établie conformément Au modèle fourni par l'administration
- 12/ Attestation de bonne conduite délivrée par la commune de résidence pour les adjudicataire résident et non résident à Bouira.
- 13/ engagement de connaissance totale dans l'état actuel de l'équipement commerciale et son approbation de cela il est prêt à le recevoir l'équipement en état actuel et de le gérer il prend en charge les frais d'aménagement et d'entretien signé par le soumissionnaire, et cela après l'acquisition du cahier des charges le locataire prend en charge les frais d'aménagement et d'entretien ( l'adjudicataire ) il bénéficie d'une réduction sur le montant du loyer en raison de l'opération d'aménagement selon la fiche de la commission technique en trois versement, un versement par année, et il n'a pas le droit de demander aucune indemnisation.
- 14/ engagement de fournir un cautionnaire suivant formulaire délivrée par la commune.
- 15/ Photocopie de l'extrait du registre de commerce code 611018 et 611017.